

***Autant en emporte le vent* : de la comparaison figée à la coupure discursive**

From a frozen comparison to a discursive breakdown

Catherine Fuchs¹

Abstract: The article is devoted to the French sequence *Autant en emporte le vent* 'Gone with the wind': a sort of sentential hyperbaton consisting of a single predication and an uncorrelated *autant*, which does not match the canonical schema of equality comparison. In order to explain the construction of the sequence, it is shown that two types of complementary analysis are needed: at the logico-grammatical level, a description in terms of ellipsis makes it possible to retrieve a comparative schema of quantitative-qualitative equality; at the discursive level, a description in terms of adjunct (a discursive breakdown made by the enunciator) accounts for the dual role of maintaining coherence and supporting a possible progression.

Key words: *autant*, comparison, equality, hyperbaton, ellipsis, adjunct.

1. Introduction

En 1938 paraissait la première traduction française² du célèbre roman historique de Margaret Mitchell *Gone with the Wind* (littéralement *Parti avec le vent*), publié deux ans auparavant. Le titre français *Autant en emporte le vent* est emprunté à la *Ballade en vieil langage françoys* de François Villon, dont il reprend le refrain.

1.1. Un refrain

Écrite au XV^e siècle, la ballade de Villon se compose de trois huitains suivis d'un quatrain nommé envoi. Chacune des quatre strophes se termine par le refrain *Autant en emporte ly vens*. En voici une traduction en français moderne (Claude Pinganaud, François Villon, Œuvres complètes, éditions Arléa, 2010, pp. 81-82) :

¹ Laboratoire LATTICE (UMR 8094, CNRS, ENS-Ulm, Université Paris 3) ; catherine.fuchs@ens.psl.eu .

² Cette traduction, parue chez Gallimard, est l'œuvre de Pierre-François Caillé. Elle a reçu le prix Halpérine-Kaminsky et a été rééditée de nombreuses fois. Le titre français a été trouvé par Jean Paulhan.

- (1) Car, de même, le Saint Apôtre,
De l'aube revêtu, de l'amict coiffé,
Qui ne ceint que la sainte étole
Avec laquelle, par le col, il prend le Mauvais,
De colère tout échauffé,
Aussi bien meurt que fils, servants,
Hors de cette vie-ci soufflé.
Autant en emporte le vent.

Et même, à Constantinople
L'empereur orné d'un bracelet d'or,
Ou le très noble roi de France,
Plus glorieux que tous les autres rois,
Qui, pour honorer la grandeur divine,
A fait bâtir églises et couvents,
S'il fut honoré à son époque,
Autant en emporte le vent.

Ou, à Vienne et Grenoble
Le Dauphin, le vaillant, le sage,
Ou, à Dijon, Salins-les Bains et Dole,
Le seigneur et le fils aîné,
Aussi bien que leurs amis,
Hérauts, trompettes, poursuivants,
Ont-ils bien rempli leur bouche ?
Autant en emporte le vent.

ENVOI

Les princes sont destinés à la mort,
Et tous ceux qui vivent :
Qu'ils s'en affligent ou s'en irritent,
Autant en emporte le vent.

1.2. Une image classique

Le refrain *Autant en emporte le vent* fait appel à une image bien connue, celle du vent qui balaye tout sur son passage. L'image éclaire avec force le propos de Villon : qu'ils soient grands, puissants, riches, sages, ou saints, tous les vivants sont destinés à être emportés par (le vent de) la mort.

Il s'agit là d'une image classique en littérature, comme en témoigne par exemple la complainte de Rutebeuf qui, au XIII^e siècle, recourait déjà à cette même image pour évoquer les amitiés perdues :

- (2) Que sont mes amis devenus
Que j'avais de si près tenus
Et tant aimés ?
Ils ont été trop clairsemés.

Je crois le vent les a ôtés.
 L'amour est morte.
 Ce sont amis que vent emporte
 Et il ventait devant ma porte
 Les emporta.
 (version remaniée, chantée par Léo Ferré)

1.3. Une séquence figée

La séquence *Autant en emporte le vent* peut, dans certains contextes, s'entendre au sens propre, à propos de choses légères que le vent emporte facilement. Ainsi dans l'exemple suivant :

- (3) La housse ôtée, il n'y a qu'à la secouer ; *autant en emporte le vent* ; cela s'en va comme de la poussière.
 (Florent Carton, dit Dancourt, *Les Agioteurs*, II.3 ; 1710)

Mais, dans la majorité des emplois, il s'agit d'une séquence figée, parfois qualifiée de « locution proverbiale », à prendre dans son sens imagé, c'est-à-dire comme signifiant « il n'en reste rien, c'est comme balayé par le vent ». Le caractère figé de la séquence se donne à voir notamment dans la (quasi-)impossibilité de modifier le temps du verbe. À cet égard, l'imparfait de l'exemple suivant ne constitue pas un contre-exemple, puisqu'il ne se justifie que par de strictes raisons de concordance des temps avec le passé composé de la ligne précédente :

- (4) Mille fois, au fort de l'orage
 J'ai regretté votre Carthage :
Autant en emportait le vent.
 (Scarron, *Virgile Travesti*, livre VI ; 1648-1653)

2. Une construction à expliquer

Si le sens imagé de l'expression figée *Autant en emporte le vent* est claire, en revanche la question se pose de savoir comment, en termes linguistiques, analyser cette construction et comment rendre compte du rôle qu'y joue l'adverbe *autant*.

2.1. L'adverbe *autant* (rappel)

En français, l'adverbe *autant* est, on le sait, un marqueur d'égalité (c'est-à-dire d'identité quantitative), qui dérive étymologiquement de *autre* + *tant*. Dans les structures comparatives intégrées du français moderne, *autant* constitue le « marqueur du paramètre » (selon le terme des typologies) et fonctionne en corrélation, soit avec le « marqueur

du standard » *que*³ (ex. 5 à 7), soit avec un second *autant*⁴ (ex. 8 et 9) :

- (5) Il boit *autant que* son père [boit]
- (6) Il a *autant de livres que* [il a] de CD
- (7) Il travaille *autant qu'il* (le) peut [travailler] / *autant que* faire se peut
- (8) *Autant* [il y a] d'enfants, *autant* [il y a] de soucis
- (9) *Autant* il est énergique le matin, *autant* il est fatigué le soir

En d'autres termes, le schéma canonique comportant *autant* est celui dans lequel deux quantités égales (mais non spécifiées) sont mises en regard au sein de la même phrase par l'intermédiaire de deux prédicats (le second étant généralement ellipsé)⁵ : quantité de boisson ingurgitée par lui = quantité de boisson ingurgitée par son père (ex. 5), quantité de livres qu'il possède = quantité de CD qu'il possède (ex. 6), quantité de son travail effectif = quantité de son travail possible (ex. 7), quantité d'enfants présents = quantité de soucis présents (ex. 8), quantité de son énergie matinale = quantité de sa fatigue vespérale (ex. 9).

2.2. Un schéma non canonique

De ce qui précède, il découle que la séquence *Autant en emporte le vent* ne correspond pas au schéma canonique attendu, puisqu'elle se présente comme une phrase autonome, constituée d'une prédication unique assertée et que l'adverbe *autant* semble y fonctionner hors corrélation : pas de *que*, ni de second *autant*.

Par ailleurs – et cela corrobore le caractère figé de la séquence – l'ordre des constituants (postposition du sujet *le vent* et antéposition de l'adverbe *autant* devant le verbe) est obsolète en français moderne⁶. Si la séquence n'était pas figée, on dirait de nos jours *Le vent en emporte autant*.

Comment, dès lors, décrire cette construction qui se présente comme une sorte d'hyperbate phrastique (après un point, un deux points ou une virgule) ? Faut-il le faire en termes d'ellipse et/ou d'ajout⁷ ?

³ Dans ce rôle de marqueur du standard, *que* a remplacé *comme* : cf. Combettes & Kuyumcuyan (2008) à propos de la corrélation ancienne *autant... comme...*, attestée jusqu'à l'époque classique.

⁴ La corrélation *autant... autant...* relève de ce que Savelli (1993) qualifie de « construction siamoise ».

⁵ Cf. Fuchs (2014) : voir en particulier Ch. II : 48-49 et Ch. III.

⁶ Comme le sont aussi les phrases en *Autant vaut...* ; exemple : On vous jette d'un endroit à un autre, voilà tout. *Autant vaut rester chez soi*. (Théophile Gautier, *Voyage en Espagne*, 1859).

⁷ Pour reprendre la problématique posée par Combettes (2013).

3. Une construction elliptique ?

Avant de proposer une description en termes d'ellipse, un détour par une autre sorte d'hyperbate en *autant* permettra de mieux cerner la spécificité de *Autant en emporte le vent*.

3.1. L'égalité de l'hyperbate nominale *Autant de N*

Considérons les deux exemples suivants :

- (10) Mille personnes sont réfugiées dans le sous-sol d'un théâtre : *autant de cibles potentielles pour l'ennemi*.
- (11) Il n'a pas envoyé son CV et ne s'est pas présenté à l'entretien. *Autant d'occasions ratées*.

L'hyperbate nominale suit une proposition renvoyant à plusieurs entités ou occurrences de procès dénombrables. Le lien entre les deux pourrait être décrit en termes d'ellipse d'un prédicat d'identité :

...n X... [c'est/cela revient à/cela constitue] *autant de N*

Il s'agit donc d'une égalité reposant sur une identité de type décompte numérique, c'est-à-dire où la quantité est spécifiée : 1000 personnes = 1000 cibles (ex. 10), 2 omissions = 2 occasions ratées (ex. 11).

Ouvrons ici une parenthèse. C'est peut-être ce type de construction que nombre de francophones ont en tête lorsqu'ils écrivent *Autant pour moi* – graphie pourtant réprouvée par l'Académie française, laquelle prescrit la graphie originelle *Au temps pour moi* :

Il est impossible de savoir précisément quand et comment est apparue l'expression familière *au temps pour moi*, issue du langage militaire, dans lequel *au temps !* se dit pour commander la reprise d'un mouvement depuis le début (*au temps pour les crosses*, etc.). De ce sens de *C'est à reprendre*, on a pu glisser à l'emploi figuré. On dit *au temps pour moi* pour admettre son erreur – et concéder que l'on va reprendre ou reconsidérer les choses depuis leur début. L'origine de cette expression n'étant plus comprise, la graphie *autant pour moi* est courante aujourd'hui, mais rien ne la justifie.

Malgré les préconisations de l'Académie française, on constate que, dans les écrits publiés depuis le début du XIX^e siècle (et numérisés dans Google Books)⁸, l'usage de *autant pour moi* prédomine très largement (même si la forme *au temps pour moi* semble connaître

⁸ Voir par exemple le diagramme obtenu en interrogeant NgramViewer entre les années 1800 et 2008 (https://books.google.com/ngrams/graph?content=Autant+pour+moi,Au+temps+pour+moi&year_start=1800&year_end=2008).

une certaine remontée depuis 1960, peut-être par hyper-correction et retour à l'étymologie de l'expression).

Cette prédominance de la graphie (« fautive » selon la norme officielle) *autant pour moi* est probablement motivée : elle peut en effet se comprendre comme résultant d'une réinterprétation de l'expression, due à l'oubli de son sens originel. La séquence serait ainsi ré-analysée de la façon suivante :

...nX... [c'est/ça fait] *autant* [d'erreurs] *pour moi* (= à mon compte)

Autrement dit, la séquence *Autant pour moi* serait comprise comme une hyperbate nominale *Autant* [de N] *pour moi* comportant une ellipse du N et exprimant une identité quantitative numérique : « nombre de X = nombre de N (erreurs) de ma part ».

3.2. L'égalité de l'hyperbate phrastique *Autant en emporte le vent*

Par différence avec l'hyperbate nominale du § 3.1., l'hyperbate phrastique *Autant en emporte le vent* comporte un *en* (amalgame de *de* et d'une anaphore), qui indique que la séquence reprend un antécédent dont il a été question dans le contexte arrière. Cet enchaînement pourrait se représenter en termes d'ellipse d'un prédicat d'identité :

...X... [c'est] *autant de X* [que_{relatif}] *emporte le vent*.

c'est-à-dire, en français moderne :

...X... [c'est/voilà/cela constitue] *autant de X* [que_{relatif}] *le vent emporte*.

Pour retrouver logiquement le schéma comparatif canonique en *autant* rappelé plus haut (§ 2.1.), il faudrait construire une phrase complexe qui restituerait une corrélation *autant...que...* et inverserait l'ordre des propositions :

Le vent emporte autant de X que_{corrélatif} [il y a] de X (mentionnés précédemment)

On aurait alors affaire à une véritable comparaison d'égalité entre deux quantités (non spécifiées) : « Le vent emporte une quantité de X qui est égale à la quantité (quelle qu'elle soit) des X mentionnés dans le contexte arrière ».

Contrairement à l'identité reposant sur un décompte numérique (*autant de N* ; cf. § 3.1.), l'égalité ainsi reconstruite ne procède pas à un décompte, mais reprend l'antécédent sous l'angle d'une quantité appréhendée globalement : « Le vent emporte toute la quantité des

choses qui viennent d'être mentionnées ». L'exemple suivant illustre bien cette opération de récapitulation globale :

- (12) Ainsi, les amitiés, les petits comités, les intimités, les attachements,
le dévouement,
Autant en emporte le vent.
(Théodore Leclercq, *Proverbes dramatiques* tome 5 ; 1823-1830)

c'est-à-dire « Toutes les choses qui viennent d'être énumérées sont autant de choses que le vent emporte ».

3.3. Une comparaison de quantité-qualité

Formellement, la reconstruction logique proposée en 3.2. semble correspondre exactement au schéma de la comparaison d'identité quantitative canonique en *autant* rappelé *supra* au § 2.1. Mais on peut se demander si, en l'espèce, c'est bien sur la mesure d'une quantité (non spécifiée) que joue l'identité. On constate en effet que l'antécédent X peut renvoyer à des éléments non dénombrables (comme des états de choses ou des propriétés) et que, même lorsqu'il s'agit d'entités dénombrables, la récapitulation globale semble moins se faire à propos de la quantité de X mentionnés dans le contexte arrière (et emportés par le vent) qu'à propos de la nature de ces X, de leur existence même. Ce serait donc plutôt une identité qualitative que marquerait l'adverbe *autant* dans la séquence considérée.

Cela n'a rien de surprenant. Comme nombre de marqueurs grammaticaux, l'adverbe *autant* connaît en effet des glissements du quantitatif au qualitatif. Ainsi dans des expressions comme *en faire autant* ou *en dire autant* :

- (13) Il a réussi tous ses examens : tâche d'*en faire autant*.
(14) Elle s'y connaît en matière de bricolage ; je ne peux pas *en dire autant*.

Les exemples (13) et (14) signifient respectivement « Tâche de faire *de même/aussi bien* que lui » et « Je ne peux pas dire (de moi) *la même chose* (que d'elle) » (et non pas « *Tâche de faire *autant de choses* » ou « *Je ne peux pas dire *autant de choses* »). L'adverbe *autant* marque ici une égalité de haut degré portant sur l'importance qualitative de l'antécédent.

C'est ce que l'on retrouve avec *Autant en emporte le vent*. Dans la ballade de Villon évoquée plus haut (§ 1.1.), le message d'ensemble pourrait se gloser de la façon suivante : « Quelle que soit la nature et l'importance des X (Saint Apôtre, empereur, roi de France, Dauphin, seigneur...), le vent (de la mort) les emporte tous ». La dimension qualitative est prédominante : « Si grands qu'ils aient été, il ne reste plus rien de cette grandeur, de leur mode d'être, de leur essence ».

Cet apport qualitatif explique que l'expression puisse s'employer à propos de promesses non tenues, de conseils ou de menaces non suivis d'effets (à l'instar d'un acte juridique « nul et non avenue ») :

- (15) J'ai peur qu'il ne soit dupe d'une coquette. [...] Je lui ai donné de bons conseils : *Autant en emporte le vent...*
(Michelet, *Journal*, p. 124 ; 1820)

Dans de nombreux cas, c'est le haut degré de qualités de X connotées positivement qui est en jeu. Ainsi en (15) comprend-on « Si bons qu'aient été mes conseils, il n'en a pas tenu compte, il les a balayés comme l'aurait fait le vent ». Dans d'autres cas, au contraire, c'est le haut degré de qualités connotées négativement qui semble justifier que X soit traité comme « quantité négligeable ». C'est le cas par exemple en (16), où le locuteur juge les projets de femme inconsistants et destinés à se volatiliser :

- (16) Projets de femme, *autant en emporte le vent*.
(Nivelle de La Chaussée, *L'École des mères*, I, 1 ; 1744)

Dans un cas comme dans l'autre, l'expression revient en définitive à dire que X *ne compte pas*.

4. Une construction en ajout ?

L'analyse qui vient d'être proposée en termes d'ellipse permet certes de reconstruire un schéma comparatif canonique sous-jacent à *Autant en emporte le vent*, mais elle n'explique pas l'apport propre de cette construction en tant qu'hyperbate (puisqu'elle la déstructure linéairement pour retrouver le schéma comparatif). Or, par sa structure même, la construction en question produit des effets spécifiques au plan discursif.

Il convient donc de caractériser la valeur sémantico-discursive de la séquence en examinant les deux types de contextes modaux sur lesquels elle peut se greffer : les contextes hypothétiques (ou interrogatifs) et les contextes assertifs.

4.1. L'ajout en contexte hypothétique (ou interrogatif)

Quand *Autant en emporte le vent* intervient comme ajout au sein d'une phrase complexe dont le premier membre est une proposition hypothétique ou interrogative, cela revient à poser quelque chose comme : « Soit le cas que P, c'est autant que le vent emporte ». Trois des quatre strophes de la ballade de Villon illustrent ce cas de figure :

- (17) S'il fut honoré à son époque,
Autant en emporte le vent.

- (18) Ont-ils bien rempli leur bouche ?
Autant en emporte le vent.
- (19) Qu'ils s'en affligent ou s'en irritent,
Autant en emporte le vent.

Dans des exemples de ce type, la situation envisagée P est balayée comme d'un revers de main, elle est déclarée ne pas compter : « Peu importe s'il fut honoré/qu'ils aient bien rempli leur bouche/qu'ils s'en affligent ou s'en irritent ». En tant qu'ajout, l'hyperbate rompt, on le voit, le fil argumentatif : *Autant en emporte le vent* ne vient pas se couler dans le contexte en présentant une conséquence possible de la situation envisagée, mais assène de façon péremptoire que celle-ci est, purement et simplement, nulle et non avenue. Par là même, l'hyperbate vient clore la séquence discursive.

4.2. L'ajout en contexte assertif

Quand *Autant en emporte le vent* intervient comme ajout après un point, la séquence tend à s'autonomiser davantage par rapport à la (ou aux) phrase(s) précédente(s). La relation au contexte arrière s'avère plus lâche, voire indécidable. Il devient alors difficile de déterminer ce que le terme *en* anaphorise exactement et la reconstitution d'un schéma sous-jacent de comparaison d'égalité est rendue hasardeuse (le vent emporte *autant de* quoi *que* quoi ?). L'adverbe *autant* semble alors fonctionner de façon autarcique au sein même de la construction.

Ainsi dans la première strophe de la Ballade de Villon :

- (20) Car, de même, le Saint Apôtre,
 De l'aube revêtu, de l'amict coiffé,
 Qui ne ceint que la sainte étole
 Avec laquelle, par le col, il prend le Mauvais,
 De colère tout échauffé,
 Aussi bien meurt que fils, servants,
 Hors de cette vie-ci soufflé.
Autant en emporte le vent.

où l'on voit que l'ajout, condensant de façon imagée l'évocation de la mort des deux vers précédents, vient récapituler et clore brutalement la séquence des hauts faits du Saint Apôtre décrits dans les cinq premiers vers – affirmation tranchée selon laquelle « plus rien de tout cela ne compte, tout est définitivement balayé ».

L'ajout fonctionne même parfois sur le mode optatif sans aucun contexte arrière attesté, pour signifier que la situation, quelle qu'elle soit, demande à être dépassée :

(21) Oh ! Après tout, tant pis, *autant en emporte le vent* !

qui correspondrait à quelque chose comme :

Que le vent *en* [= *de ça*] emporte_{subjonctif} *autant* [*que ça*] !

Autrement dit « Que le vent emporte tout ça ! ».

4.3. L'ajout : une coupure discursive

Dans tous les cas, on voit que l'ajout introduit brutalement une coupure par rapport à ce qui précède (ou par rapport à la situation) : « Peu importe tout ça, tout ça ne compte pas ! Oublions tout ça, n'en parlons plus ! ».

Il s'agit là d'un jugement sans appel par lequel se trouve balayée la thématique antérieure. *Autant en emporte le vent* traduit donc une très forte implication de l'énonciateur qui procède à un jugement véritablement disruptif (au sens où l'on parle d'une *charge disruptive* pour désigner une décharge électrique produisant une étincelle qui dissipe une grande partie de l'énergie accumulée).

La coupure discursive ainsi opérée peut, selon les cas, marquer une clôture définitive du discours ou bien permettre l'ouverture à une nouvelle thématique : « Passons à autre chose ». Tout à fait illustratif de ce second cas de figure est l'exemple suivant :

(22) Je ne finirais jamais de vous dire tous les compliments qu'on me fit [à la Cour], et à vous aussi ; *et de tout cela, autant en emporte le vent* ; on est ravi de revenir chez soi.
(Mme de Sévigné, lettre à Mme de Grignan ; 6 janvier 1672)

Dans cet exemple, on observe la récapitulation explicite de l'antécédent du *en* (*de tout cela = de tous les compliments qu'on me fit à la Cour et à vous aussi*), suivie de la séquence *autant en emporte le vent* qui indique qu'une page doit être tournée concernant la thématique précédente (les compliments à la Cour) et ouvre à une nouvelle thématique (le retour heureux à la maison).

Grâce à la séquence figée *autant en emporte le vent* l'énonciateur est donc en mesure de maintenir la cohérence (par rapport au contexte antérieur) et d'assurer éventuellement une progression (dans le contexte ultérieur). Ce mode de fonctionnement n'est pas sans rappeler celui des marqueurs de changement de topique discursif ("topic shifters") ; il s'en distingue pourtant, en ce qu'il ne s'agit pas ici d'une simple digression dans le fil argumentatif, mais d'une véritable coupure de ce fil : à telle enseigne que l'ouverture d'un nouveau topique s'avère optionnelle.

5. Conclusion

Au terme de ce parcours, il apparaît que les deux descriptions proposées de *Autant en emporte le vent* (en termes d'ellipse ou en termes d'ajout) ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Elles se situent en effet à deux plans d'analyse différents : la première, qui permet de retrouver un schéma comparatif canonique et d'expliquer le rôle (quantitatif-qualitatif) de l'adverbe *autant*, est une description d'ordre logico-grammatical ; la seconde, qui tient compte de la structure linéaire de surface de la construction, est une description d'ordre discursif.

Il resterait à déterminer si ces deux descriptions sont co-présentes dans la conscience épilinguistique des locuteurs francophones contemporains ou bien si elles correspondent à deux états de langue différents. En d'autres termes, l'évolution « du connecteur au modalisateur, marqueur indépendant du contexte gauche, réservé à la pondération de l'énoncé », si joliment dégagée par Annie Kuyumcuyan (2016) à propos de *Autant dire que*, se retrouverait-elle dans le cas de *Autant en emporte le vent* ? Seule une étude diachronique permettrait de répondre à cette question.

6. Épilogue

L'histoire racontée dans le roman *Gone with the Wind* est censée se passer autour des années 1860 (c'est-à-dire lors de la Guerre de Sécession) en Géorgie (état du sud des États-Unis), où l'héroïne Scarlett O'Hara est la riche descendante de planteurs possédant une plantation de coton (plantation dénommée Tara dans le roman).

De ce roman, un film (tout aussi célèbre que le roman) a été tiré en 1939 – film de Victor Fleming, portant le même titre que le roman : *Gone with the Wind* et *Autant en emporte le vent* dans sa version française. Ce film, dont les deux acteurs principaux étaient Vivien Leigh dans le rôle de Scarlett O'Hara et Clark Gable dans celui du capitaine Rhett Butler (que Scarlett finit par épouser), a été tourné dans la *Twelve Oaks Plantation*.

Il se trouve que, à l'issue du 2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, qui s'est tenu en juillet 2010 à la Nouvelle Orléans, j'ai eu le plaisir de visiter en compagnie d'Annie Kuyumcuyan diverses plantations comparables en Louisiane.

C'est pour rappeler cette agréable virée amicale que j'ai choisi, en l'honneur d'Annie, d'étudier la séquence *Autant en emporte le vent*. Mais ce n'est évidemment pas cette hyperbate phrastique que je choisirais pour évoquer notre petit voyage : ce serait plutôt l'hyperbate nominale *Autant de bons souvenirs !*

Références bibliographiques

- Combettes, B. (2013), « Aspects diachroniques des fragments après le point : cas d'ellipse ou ajouts ? », in Hadermann, P. *et al.* (éds), *Ellipse et fragment. Morceaux choisis*, Éditions Peter Lang, Berne, p. 223-237.
- Combettes, B. et Kuyumcuyan, A. (2008), « Comme dans les comparaisons d'égalité : la corrélation *aussi/autant... comme* jusqu'à l'époque classique », *Langue française*, 159, p. 16-32.
- Fuchs, C. (2014), *La Comparaison et son expression en français*, Éditions Ophrys, Paris.
- Kuyumcuyan, A. (2016), « Entre connecteur et modalisateur : à propos de quelques emplois de *autant/façon de dire que* », *Journal of French Language Studies*, 26/1, p. 29-43.
- Savelli, M.-J. (1993), *Contribution à l'analyse macro-syntaxique : les constructions « siamoises » du type Plus V1... plus V2*, Thèse de doctorat, Université de Provence.